



Poitiers, le 3 octobre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POURSUITE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITÉ

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINÉ ET DU POITOU annonce que le contrat de liquidité portant sur ses certificats coopératifs d'investissement, confié à Kepler Cheuvreux, se poursuivra à compter du 3 octobre 2016 sans l'intervention de Crédit Agricole S.A.

Pour la poursuite de ce contrat, la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINÉ ET DU POITOU a fait en sorte que les moyens affectés à la liquidité des certificats coopératifs d'investissement demeurent inchangés en ajoutant au compte de liquidité le montant qui était antérieurement apporté par Crédit Agricole S.A., à savoir :

- 280 000 euros.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINÉ ET DU POITOU

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit

Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 023 896

Siège Social et Services Administratifs

18, rue Salvador-Allende
BP 307 86008 POITIERS CEDEX

☎ 05 49 42 33 33 - Fax 05 49 42 35 22
Réf. : H506 15-04-2008

www.ca-tourainepoitou.fr

SWIFT : AGRIFRPP894

N° TVA Intracommunautaire : FRO2
399 780 097 RCS POITIERS

Direction Générale et Services Administratifs

Boulevard Winston-Churchill
37041 TOURS CEDEX

☎ 02 47 39 81 00 - Fax 02 47 39 83 00